Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260320-D2026_18-DE

Département des
COTES D'ARMOR
COMMUNE DE LANNEBERT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 MARS 2026

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 11
En exercice : 11 — Date de la convocation : 15 mars 2026
Qui ont pris part à la délibération : 11 — Date d'affichage : 15 mars 2026

L'an deux mil vingt-six, le 20 mars, à dix-neuf heures, le conseil municipal de LANNEBERT, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur GEFFROY Jean-Michel, Maire.

Présents : MM GEFFROY Jean-Michel, FAVEREAU Roger, TRAVIGNET Jean-François, BERGERAT Michel, ROUTHIER Serge,
Mmes LE DUC Maude, LE CALVEZ Laëtitia, BETRANCOURT Sandrine, DUDAL Géraldine, LEGIS Véronyck, MORVAN Enora
Absents excusés :
Procuration :
Secrétaire de séance : Mme Laëtitia LE CALVEZ

D2026/18 : DESIGNATION DES DELEGUES CNAS

La collectivité est adhérente au Comité National d'Action Sociale, afin de faire bénéficier le personnel de prestations qui concourt à améliorer leur quotidien.

Toutes les instances du CNAS siègent pour une durée de 6 ans à la suite du renouvellement des conseils municipaux. Et conformément à l'organisation paritaire de l'association, il faut désigner, pour les 6 années à venir, un élu et un agent qui seront les délégués de la collectivité et qui porteront ainsi notre voix au sein du CNAS

Vu le nombre de délégués à désigner par la commune, qui nous a été communiqué préalablement par courrier,

Proposition de représentants pour Lannebert :

Elu pour la collectivité : Serge ROUTHIER
Représentant des agents : Mme Stéphanie CARADEC-BOCHER

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE M Serge ROUTHIER et Mme Stéphanie CARADEC-BOCHER pour la commune de Lannebert

AUTORISE Monsieur Le Maire à engager et à signer toutes les démarches relatives à ce dossier

Délibération rendue
Exécutoire par transmission

Fait et délibéré à LANNEBERT
les, jour, mois et an que dessus.

Envoyé en préfecture le 27/03/2026
Reçu en préfecture le 27/03/2026
Publié le
ID : 022-212201123-20260320-D2026_18-DE

A la Préfecture le :
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY



La secrétaire de séance :
Laëtitia LE CALVEZ



POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire :
Jean-Michel GEFFROY



La secrétaire de séance :
Laëtitia LE CALVEZ

